

CHAPITRE XXIII. — V ^e ET VI ^e COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.	435
ARTICLE I. — CINQUIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.	435
Jours de jeûne.	435
Nature du jeûne.	437
Obligation du jeûne.	442
Utilité du jeûne.	445
ART. II. — SIXIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.	446
De l'abstinence en dehors du jeûne.	446
Obligation de l'abstinence.	448
Utilité de l'abstinence.	449

SECTION IV. — DES CONSEILS ET BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES

CHAPITRE XXIV. — DES CONSEILS ÉVANGÉLIQUES.	453
Nature des conseils.	453
Principaux conseils évangéliques.	454
Raison des conseils. Leur récompense.	457
CHAPITRE XXV. — DE L'ÉTAT RELIGIEUX.	460
Nature de l'état religieux.	460
Diverses formes de l'état religieux.	461
Vocation à l'état religieux.	464
Obligations générales de la vie religieuse.	465
Légitimité de l'état religieux.	468
Utilité de l'état religieux.	469
CHAPITRE XXVI. — DES BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES.	473
Nature des béatitudes.	473
Les huit béatitudes selon saint Matthieu.	474
Les quatre béatitudes selon saint Luc.	481

ÉPILOGUE. — PERFECTION DE LA MORALE CHRÉTIENNE.	485
---	-----

EXPOSITION

DE LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE

DEUXIÈME PARTIE

MORALE OU ŒUVRES A PRATIQUER

INTRODUCTION

De la morale chrétienne.

SOMMAIRE. — La morale chrétienne. — Insuffisance de la morale naturelle. Impuissance de la morale indépendante. Variations de la morale dite évangélique. Excellence de la morale chrétienne. — Division de la morale.

1. Suffit-il, pour acquérir la vie éternelle, de croire les vérités du Symbole?

Non, il faut encore pratiquer les devoirs de la morale chrétienne. Car Jésus-Christ n'est pas seulement la *vérité* que nous devons croire, il est aussi la *voie* que nous devons suivre pour arriver à la *vie*.

*La foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte en elle-même*¹. — *Celui-là seulement entrera dans le royaume des cieux, qui fait la volonté de mon Père*².

2. Qu'est-ce que la Morale chrétienne?

La *Morale chrétienne* est la science pratique qui règle nos mœurs d'après les principes de la révélation, afin que nous parvenions à notre fin dernière, qui est la vision béatifique de Dieu.

¹ Jacq., II, 17. — ² Matth., VII, 21.

3. En quoi diffèrent la morale chrétienne et la morale purement naturelle ?

Elles diffèrent entre elles : 1^o Sous le rapport des *principes* d'après lesquels elles procèdent : la morale chrétienne procède d'après les principes de la foi, interprétés par le magistère infail- lible de l'Église; et la morale naturelle, d'après les principes de la raison, laquelle est faillible.

2^o Sous le rapport de leur *objet* : la morale chrétienne embrasse, outre les préceptes de la morale naturelle, les préceptes positifs que Dieu a imposés à l'homme.

3^o Sous le rapport de la *fin* : la morale chrétienne a une fin sur- naturelle, la vision béatifique de Dieu; la morale naturelle a une fin naturelle, la connaissance et la possession de Dieu par l'inter- médiaire de la création.

4. La morale naturelle suffit-elle à l'homme ?

Non, elle ne suffit pas : 1^o Parce que cette morale, chez ceux qui ont voulu la formuler ou la pratiquer en dehors de la révéla- tion, est toujours restée défectueuse sur beaucoup de points. Sans doute la raison peut absolument, par ses propres forces, constituer un code complet de morale naturelle; mais, de fait, elle n'y est jamais parvenue. Les plus beaux génies de l'anti- quité, Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Cicéron, Sénèque, sont tombés à ce sujet dans de grossières erreurs. Si les philosophes spiritualistes modernes ne se sont pas trompés aussi gravement, c'est qu'ils ont vécu en plein christianisme et appris le catéchisme dans leur enfance.

« Je ne sais pourquoi, dit Rousseau, l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Évan- gile, était chrétienne avant d'être philosophique. »

2^o Parce que la morale naturelle n'embrasse pas tous les devoirs que l'homme est tenu de pratiquer : il ne lui suffit pas, en effet, d'être honnête, il doit encore s'acquitter des obligations que la foi impose.

3^o Parce que cette morale ne mène pas l'homme à la fin que Dieu lui a fixée. Cette fin, qui est surnaturelle, exige nécessaire- ment comme moyen la pratique des vertus surnaturelles.

5. Que faut-il penser de la morale dite indépendante ?

La morale *indépendante*, qu'on appelle aussi morale *civique* ou morale *laïque*, et qui est prêchée par les athées et les matérialistes de nos jours, est une morale chimérique, la négation de toute morale.

6. Quel est le principe de la morale indépendante ?

Le principe des moralistes soi-disant indépendants est que la morale doit se séparer, non seulement de la religion chré- tienne, mais de la religion naturelle elle-même : en d'autres termes, que l'homme dans sa conduite ne dépend pas de Dieu, qu'il ne relève que de lui-même, de sa conscience; qu'il n'a point de récompense à espérer ou de châtement à craindre dans une autre vie, que la seule sanction de la morale est la dignité même du devoir, la joie ou le remords de la conscience, l'estime ou le mépris de nos semblables.

Pareille morale est un édifice en l'air, sans base et sans som- met, c'est-à-dire qu'elle n'a point de force vraiment obligatoire, point de sanction sérieusement efficace.

7. La conscience personnelle ne peut donc pas suffire à établir une loi ?

La conscience personnelle, à elle seule, est absolument impuis- sante à établir une loi. Nul, en effet, en dehors d'un principe suprême d'obligation, ne peut s'obliger et se lier soi-même, ou bien, s'il se lie, il peut se délier, au gré de ses passions et de ses intérêts, puisqu'il est son propre maître.

8. Pourquoi la morale indépendante ne peut-elle pas avoir une sanction suf- fisante ?

Cette morale ne peut avoir aucune sanction efficace et sérieuse; car, s'il n'y a pas une autre vie où chacun reçoit suivant ses œuvres, s'il n'y a pas une éternité de bonheur pour les bons, une éternité de malheur pour les pervers, ce ne sera ni le res- pect de soi-même, ni les joies ou les remords de la conscience, ni l'estime ou le mépris d'autrui, qui pourront apporter une bar- rière à la violence des passions.

Celui donc qui ne croit point en Dieu et à la vie future n'aura d'autre règle de conduite que son intérêt ou son bon plaisir, et ne redoutera d'autre sanction que celle du code pénal.

La morale indépendante n'est, en réalité, que la licence accordée à toutes les passions : libres penseurs, libres faiseurs.

9. La morale évangélique, que les protestants opposent à la morale catho- lique, est-elle la vraie morale chrétienne ?

La morale évangélique, telle que l'entendent les protestants, ne peut être et n'est point la vraie morale chrétienne, attendu que le libre examen, qui est leur règle de foi, livre la vérité pra- tique comme la vérité spéculative à tous les caprices de la raison individuelle. Chacun, ayant le droit d'interpréter la Bible à sa façon, s'y taillera une morale à son goût.

Aussi voit-on, dès le principe, les chefs de la réforme, Luther, Zwingle, Calvin, soit autoriser la polygamie et le divorce, soit soutenir que l'homme n'est pas libre dans ses actes, que Dieu pousse l'homme à violer ses lois, que le péché ne peut damner pourvu qu'on croie en Jésus-Christ, que les bonnes œuvres sont inutiles et même nuisibles pour le salut, que nous pouvons sans crainte pécher fortement pendant que nous sommes en ce monde, et autres horribles blasphèmes.

10. Qu'est-ce qui fait l'excellence de la morale chrétienne telle que l'enseigne l'Église catholique ?

C'est que : 1^o Elle a Dieu pour principe et pour fin. Elle nous fait accomplir le devoir parce que l'Autorité souveraine l'ordonne, et en vue de la Bonté souveraine : deux vérités fondamentales méconnues par la morale indépendante.

2^o Elle est complète et parfaite. Elle renferme à la fois tous les préceptes naturels qu'impose la raison, sans aucun mélange d'erreur, et les préceptes positifs que Dieu nous a donnés, soit pour nous faire accomplir plus facilement les préceptes naturels, soit pour nous faire parvenir à notre fin surnaturelle, qualités qui la mettent infiniment au-dessus de la morale purement philosophique.

3^o Elle est fixe, immuable, toujours pure et intacte, à l'abri des fluctuations et des erreurs de la raison individuelle, des extravagances du libre examen, parce qu'elle est sous la sauvegarde d'une autorité enseignante infallible.

11. Quels sont les sujets que comprend un traité de morale chrétienne ?

Ces sujets sont : 1^o les principes généraux de la morale; 2^o les vertus et les péchés; 3^o les commandements de Dieu et de l'Église; 4^o les conseils et les béatitudes évangéliques.

RÉSUMÉ

La morale chrétienne. — Il ne suffit pas de croire les vérités du Symbole, il faut encore pratiquer les devoirs de la *morale chrétienne*. Cette morale est la science pratique qui règle nos mœurs d'après les principes de la révélation, afin que nous parvenions à la vision béatifique de Dieu.

Insuffisance, erreurs des autres morales. — La morale *naturelle* est défectueuse sur beaucoup de points. Bien que la raison puisse absolument, par ses propres forces, constituer un code complet de morale naturelle, elle n'y est de fait jamais parvenue. La morale naturelle n'embrasse pas les obligations

que la foi impose à l'homme, et auxquelles il est tenu de se conformer. Elle ne mène pas l'homme à la fin surnaturelle que Dieu lui a fixée.

La morale *indépendante* se sépare de toute religion, même de la religion naturelle. Elle est ainsi uniquement basée sur la conscience personnelle, qui à elle seule est absolument impuissante à établir une loi. Elle ne peut avoir aucune sanction efficace et sérieuse.

La morale dite *évangélique*, étant basée sur le libre examen, est nécessairement capricieuse et variable. Plusieurs de ses partisans ont professé les plus monstrueuses doctrines, touchant les devoirs que l'homme est tenu de pratiquer.

Excellence de la morale chrétienne. — La morale *chrétienne*, telle que l'enseigne l'Église catholique, est excellente et parfaite, car : 1^o elle a Dieu pour principe et pour fin; elle nous fait accomplir le devoir, parce que l'Autorité souveraine l'ordonne, et en vue de la Bonté souveraine; 2^o elle est complète, renfermant à la fois tous les préceptes naturels de la raison, sans mélange d'erreur, et les préceptes positifs que Dieu nous a donnés; 3^o elle est fixe et immuable, toujours pure et intacte, parce qu'elle est sous la sauvegarde d'une autorité enseignante infallible.

Division de la morale chrétienne. — Elle comprend : 1^o les principes généraux de la morale; 2^o les vertus et les péchés; 3^o les commandements de Dieu et de l'Église; 4^o les conseils et les béatitudes évangéliques.

TABLEAU SYNOPTIQUE

LA MORALE CHRÉTIENNE	Définition de la morale chrétienne. <i>Dieu comme créateur.</i>							
	Insuffisance, erreurs des autres morales	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: middle;">Morale naturelle</td> <td>Elle est défectueuse sur beaucoup de points. Elle n'embrasse pas tous les devoirs que l'homme est tenu de pratiquer. Elle ne mène pas l'homme à sa fin surnaturelle.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: middle;">Morale indépendante</td> <td>Uniquement basée sur la conscience personnelle, elle est impuissante à établir une loi. Elle n'a aucune sanction efficace.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: middle;">Morale dite évangélique</td> <td>Elle est basée sur le libre examen. Par suite, elle est capricieuse et variable. Plusieurs de ses partisans ont professé de monstrueuses doctrines.</td> </tr> </table>	Morale naturelle	Elle est défectueuse sur beaucoup de points. Elle n'embrasse pas tous les devoirs que l'homme est tenu de pratiquer. Elle ne mène pas l'homme à sa fin surnaturelle.	Morale indépendante	Uniquement basée sur la conscience personnelle, elle est impuissante à établir une loi. Elle n'a aucune sanction efficace.	Morale dite évangélique	Elle est basée sur le libre examen. Par suite, elle est capricieuse et variable. Plusieurs de ses partisans ont professé de monstrueuses doctrines.
	Morale naturelle	Elle est défectueuse sur beaucoup de points. Elle n'embrasse pas tous les devoirs que l'homme est tenu de pratiquer. Elle ne mène pas l'homme à sa fin surnaturelle.						
	Morale indépendante	Uniquement basée sur la conscience personnelle, elle est impuissante à établir une loi. Elle n'a aucune sanction efficace.						
	Morale dite évangélique	Elle est basée sur le libre examen. Par suite, elle est capricieuse et variable. Plusieurs de ses partisans ont professé de monstrueuses doctrines.						
Excellence de la morale chrétienne	Elle a Dieu pour principe et pour fin. Elle est complète et parfaite. Elle est fixe et immuable.							
Division	Principes généraux de la morale. Vertus et péchés. Commandements de Dieu et de l'Église. Conseils et béatitudes évangéliques.							